VILLE DE CLERMONT FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **15 février 2019 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **quinze février deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 08 février 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Dominique ADENOT à Françoise NOUHEN, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Djamel IBRAHIM-OUALI à Sandrine DUBOC-GEAY, Jean-Pierre LAVIGNE à Edith CANDELIER, Pierre MIQUEL à Jean-Christophe CERVANTES, Florent NARANJO à Marianne MAXIMI, Christian PORTEFAIX à Didier MULLER, Odile VIGNAL à Nicolas BONNET

Excusé(e)s :

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Arrivée de Mme Géraldine BASTIEN avant le vote de la question n°3 (fin du pouvoir donné à M. Jean-Pierre BRENAS)
Arrivée de Mme Nadia GUERMIT-MAFFRE avant le vote de la question n°4 (fin du pouvoir donnée à M. Jean-Luc BLANC)
A la demande de M. Jean-Luc BLANC, les vœux a) et b) sont regroupés pour former un vœu commun dans lequel est introduite la phrase relative à l'énergie « hydrogène »

Rapport N° 19

ADHESION A L'ADICARA POUR LE CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL

L'ADICARA, association des Directeurs des Conservatoires en Auvergne Rhône Alpes a pour objectifs de susciter et faciliter les échanges et la réflexion pédagogiques, les circulations d'idées et de projets, les actions communes, les confrontations d'expériences et de réalisations entre les établissements susnommés dans le cadre des missions de service public définies par l'État et les collectivités territoriales. Pour cela, elle s'engage en faveurs d'actions de formation et d'éducation artistique, de diffusion et de création.

Interlocuteur professionnel et force de proposition auprès des différents partenaires institutionnels pour tout sujet spécifique à l'enseignement artistique, de la musique, de la danse et de l'art dramatique, elle vise à promouvoir une formation artistique de qualité, et assurer une veille sur tous les sujets en lien avec l'évolution des missions des conservatoires, la gouvernance de l'enseignement artistique et l'évolution des métiers de l'enseignement artistique.

Plus important CRR de la partie Auvergne de la nouvelle grande région, le Conservatoire de Clermont-Ferrand se doit d'être représenté au sein de cette association.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser l'adhésion de la Ville de Clermont-Ferrand à l'ADICARA et de déléguer sa représentation au sein de cette instance au directeur du Conservatoire.

Le crédit nécessaire à l'adhésion d'un montant de 15 € est prévu au budget 2019.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 06 MARS 2019

Le Maire,